

## “Nos Rois”, de Clovis à Charlemagne

Alain DIERKENS

De façon générale, la période qui couvre les Ve - VIII siècles a mauvaise réputation. On se plaint à y voir des siècles obscurs, consécutifs à la "décadence" de l'Empire romain et préluant au Moyen Age chrétien; des barbares, des guerriers germaniques, assoiffés de sang et aiguillonnés par l'appât des richesses de l'Empire romain, auraient fait irruption dans un Empire déjà affaibli par le relâchement des mœurs, une politique monétaire catastrophique, des coups d'Etat successifs. Bref, de la déposition de l'empereur romain d'Occident Romulus Augustule en 476 au couronnement impérial de Charlemagne le jour de Noël 800, l'Occident aurait connu la période la plus sombre de son histoire...

Ce cliché catastrophiste, véritable mythe historiographique, n'a plus aucun écho, depuis plusieurs décennies, dans les publications scientifiques où, au contraire, on insiste sur la pénétration progressive, souvent pacifique, de populations germaniques dans l'Empire (avec un statut juridique bien défini, par exemple en tant que lètes ou que fédérés), sur la fusion rapide des populations locales et des nouveaux arrivants, sur la continuité économique ou politique entre l'Empire et les royaumes successeurs. Mais, comme il arrive fréquemment, les nouvelles vues des historiens ne détrônent pas les mythes et l'on voit toujours évoquer, avec un sourire entendu, la décadence romaine, les luttes fratricides que se seraient livrées les souverains mérovingiens (un exemple : le conflit de Frédégonde et Brunehaut à la fin du VI<sup>e</sup> siècle), les rois fainéants qui, mollement allongés sur des chariots tirés par des bœufs, auraient renoncé à l'exercice du pouvoir au profit de leurs maires du palais...

A cette manière générale d'analyser le début du Haut Moyen Age, la Belgique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ajoute quelques traits spécifiques. J'en examinerai rapidement quelques-uns, en commençant par la confrontation, sur le sol "belge", des Francs et des Gallo-Romains avec ses conséquences directes (apparition de la frontière linguistique, synthèse harmonieuse de l'âme latine et des qualités germaniques qui préfigure heureusement les caractéristiques attribuées aux Belges, etc.), puis en traitant de faits d'histoire politique : la naissance supposée du premier roi mérovingien, Clovis, à Tournai; l'émergence des maires du palais d'Austrasie - la famille des Pippinides - et

la mainmise par cette dynastie sur le pouvoir dans la totalité du royaume franc (avec l'apothéose du coup d'Etat de Pépin le Bref en 751); le règne glorieux de Charlemagne, que l'on fait naître dans le pays mosan, aux environs de Liège.

S'il ne faut pas surévaluer la place qu'occupe la période qui s'étend de Clovis à Charlemagne dans la production historique, historiographique et artistique de la Belgique d'après 1830<sup>(1)</sup>, il n'en reste pas moins que c'est alors que l'on place un des éléments essentiels du discours national : la confrontation réussie des Flamands et des Wallons. Une citation de *La nation belge* d'Henri Pirenne (1899) fixera les idées : "Les rapports qui se sont établis dans ce pays entre les Wallons, descendants des Gallo- et des Germano-Romains latinisés, et les Flamands, fils des Francs Saliens et Ripuaires qui ont pris possession de nos plaines au Ve siècle, ne rappellent en rien ceux qui ont existé dans les autres régions de l'Europe (...). Les deux nationalités dont la réunion forme notre patrie, tout en conservant chacune son idiome, ont vécu paisiblement côte à côte. Elles n'ont cherché ni à s'agrandir au détriment l'une de l'autre, ni à dominer l'une sur l'autre. Elles se sont contentées, comme il arrive le long de toutes les frontières linguistiques, de se lancer des quolibets plus ou moins aimables, de se larder de railleries plus ou moins justifiées. Mais jamais, sur notre terre, le sang n'a coulé pour des causes ethnographiques"<sup>(2)</sup>.

De surcroît, dans les milieux catholiques, la période mérovingienne - qui s'ouvre par la conversion de Clovis - est considérée comme le "siècle des saints" (pour reprendre le titre d'un petit ouvrage célèbre de Léon van der Essen) et il serait fastidieux d'énumérer les ouvrages consacrés aux "civilisateurs chrétiens" qui auraient apporté la Lumière de la Foi à des populations brutales, encore païennes<sup>(3)</sup>.

## Gallo-Romains et Francs sur le sol belge

Chez les historiens belges du siècle dernier, est rapidement née la certitude que la Belgique était un terrain d'étude particulièrement intéressant du point de vue de la confrontation entre Francs et Gallo-Romains. En effet, la découverte en 1653 de la tombe de Childéric - le père de Clovis - près de l'église Saint-Brice avait laissé supposer que Tournai était le berceau de la monarchie franque et que les Francs saliens, dont la présence dans le nord de la Belgique (en Toxandrie, c'est-à-dire dans l'actuelle province de Limbourg) au milieu du IVe siècle était attestée par les sources écrites, avaient commencé leur véritable expansion, avec Clovis à la fin du Ve siècle, à partir de Tournai et de la vallée de l'Escaut. Par ailleurs, la richesse des découvertes archéologiques remontant aux premiers siècles de notre ère suggérait une forte occupation romaine sur le sol belge. Enfin, la constatation que la frontière linguistique

qui séparait les populations de langue française (c'est-à-dire latine) et flamande (donc germanique) traversait la Belgique a conduit à penser que cette limite linguistique reflétait la réalité politique des Ve et VIe siècles.

Autour de la genèse de la frontière linguistique se développa une vaste polémique, dont les manuels d'histoire répercutent les positions successives<sup>(4)</sup>. La première idée était, je l'ai dit, que cette frontière avait été constituée par le maintien, au Sud, d'une population gallo-romaine (et donc latine) alors qu'au Nord, dans un territoire largement dépeuplé, se seraient établis les envahisseurs germaniques. On a donc d'abord pensé que la frontière avait été déterminée par un obstacle naturel, la Forêt Charbonnière, dont on trouve mention dans la loi salique mise par écrit sous Clovis; mais on a montré que cette forêt ne s'étendait pas d'Ouest en Est, mais bien *grosso modo* du Nord au Sud et qu'elle ne pouvait avoir joué aucun rôle en matière de langue ou de culture. On a ensuite pensé que la chaussée romaine de Bavai à Cologne, jalonnée de fortins remontant au Bas-Empire, aurait rempli une fonction similaire au *limes* rhénan : les troupes romaines, face aux menaces germaniques, auraient abandonné leur ligne de défense traditionnelle pour se replier derrière la voie, alors qualifiée de *limes belgicus*, en abandonnant la zone septentrionale, désertée, aux Francs. Mais cette hypothèse s'est rapidement effondrée : une route n'est pas un rempart contre qui que ce soit, les fortins sont établis de part et d'autre de la voie, etc.

On a parfois aussi fait appel aux cartes archéologiques : la densité des villas romaines apparaissait nettement plus forte dans le sud de la Belgique et dans le nord de la France qu'en Flandre ou en Limbourg actuels; on y a vu une preuve de ce que la présence romaine, essentiellement perceptible en zone "francophone", était sporadique en pays flamand. Cette manière de voir repose notamment sur un état, complètement dépassé, des connaissances archéologiques où étaient privilégiées les fouilles de bâtiments en pierre (effectivement plus nombreux au Sud) et où étaient négligées celles d'établissements de bois ou de torchis (extrêmement abondants, surtout dans les régions où la pierre est rare). De façon similaire, on a voulu, un moment, identifier les cimetières des Ve-VIIe siècles comme des cimetières francs, contenant donc les restes des nouveaux conquérants; on opposait ces nécropoles (cimetières "à rangées", inhumations, souvent riche mobilier funéraire) aux cimetières gallo-romains (incinérations, absence de mobilier, etc.) et, ce faisant, on confondait interprétation ethnique et évolution chronologique dans les rites liés à la mort.

Dès 1888, au mémorable Congrès de la Fédération Historique et Archéologique de Belgique qui se tenait à Charleroi, les deux principaux responsables de fouilles archéologiques de la seconde moitié du XIXe siècle en Belgique (Alfred Bequet pour la Société Archéologique de Namur, D.-A. van Bastelaer pour la Société Archéologique de Charleroi) avaient exposé, sur la base du matériel retrouvé dans les

cimetières mérovingiens, leurs théories chronologiques mais s'étaient opposés à la logique du grand médiéviste Godefroid Kurth qui affirmait avec raison : "Pour la très grande majorité, vos cimetières francs ne sont pas des cimetières francs" mais des cimetières remontant à ce qu'on appelait l'époque franque. Une argumentation historique serrée réduisait également à néant les supputations de nombreux anthropologues qui opposaient les squelettes des Gallo-Romains et des Francs (lisons, des Wallons et des Flamands) : petits brachicéphales, grands dolichocéphales<sup>(6)</sup>. Un autre des intérêts historiographiques de ce congrès de Charleroi est d'avoir permis à René van Bastelaer de présenter le dessin d'un "guerrier franc des bords de la Sambre", accompagné d'un mémoire intitulé *Essai de reconstitution archéologique de l'armement et du costume des Francs de la Sambre* : ce dessin est à l'origine de bien des schémas et d'illustrations de manuels scolaires<sup>(6)</sup>.

Si la première partie de la polémique sur la frontière linguistique fut essentiellement archéologique et anthropologique, la seconde partie ajouta à une interprétation plus critique des données archéologiques et à une nouvelle lecture des rares textes conservés des arguments toponymiques. C'est en se basant sur la toponymie qu'on a notamment prouvé que la formation de la frontière s'étendit sur plusieurs siècles, que des éléments germaniques étaient perceptibles dans la future Wallonie et que des villes romanes à l'origine ne devinrent germanophones que tardivement. Bref, la frontière linguistique, formée progressivement entre le IV<sup>e</sup> et le Xe siècle, est le reflet de facteurs culturels et politiques complexes qui ne peuvent se résumer en termes de peuplement ou d'occupation.

## Clovis : un roi "belge"?

Dans cette zone de contact privilégiée entre Francs et Gallo-Romains que constitue la Belgique, le plus grand rôle fut donné à Clovis, né - disait-on - à Tournai, d'un père franc allié aux Romains. La conversion au christianisme de Clovis après la bataille de Tolbiac (on connaît la fortune historiographique de cet épisode rapporté par Grégoire de Tours à la fin du VI<sup>e</sup> siècle) et son baptême à Reims des mains de l'évêque gallo-romain Remi complétaient la formation d'un homme prédisposé à unir Francs et Romains (donc Wallons et Flamands) et à constituer, sur le sol belge, un esprit de collaboration et de respect culturel.

Mais, malgré les efforts de certains, Clovis n'a pas été considéré comme le "premier roi des Belges" et, de façon générale, la Belgique a laissé à la France le culte patriotique de Clovis, roi d'une France chrétienne. Il est significatif de constater que, même à Tournai, la Belgique n'a pas financé de statues de Clovis et que les tableaux

historiques représentant soit la conversion ou le baptême du roi franc, soit son élévation sur le pavois, sont quasi absents des musées ou des édifices publics belges <sup>(7)</sup>.

Parmi les tentatives de glorification de Childéric et de Clovis, on pourrait mettre en exergue l'un ou l'autre écrivain tournaisien (comme C. Guenot et ses *Abeilles d'or*, 1865)<sup>(8)</sup>, un homme de plume francophile comme Albert du Bois (qui, en 1910, à la fin de la nouvelle édition de son "premier livre des poèmes impériaux", *Les Wallons*, publie un poème lui aussi intitulé "Les abeilles d'or") ou encore l'écrivain romantique flamand Henri Conscience.

Dans son roman *Hlodwig en Clothildis. Historische taferelen uit de vijfde eeuw* (1854), traduit en français sous le nom d'*Aurélien* (1860), Conscience décrit le conflit entre la germanique Lutgarde, païenne et mauvaise, et la douce Clotilde, chrétienne et romanisée; la réconciliation finale de Frank et de Gal (ces noms sont, en eux-mêmes, un réel programme) est rendue possible par la conversion de Clovis, qui entraîne la victoire de la civilisation sur la barbarie. Bref, grâce au christianisme, les Francs "néerlandais ou belges" et les habitants "des autres parties de la Belgique (qui) avaient conservé leur langue néerlandaise" sont touchés par les "Gaulois (qui) avaient embrassé la foi chrétienne (...) et avaient abjuré le culte des faux dieux pour chercher un avenir meilleur dans la doctrine pleine d'amour de l'Homme-Dieu"<sup>(9)</sup>.

## Les maires du palais pippinides

Après Childéric et Clovis, on ne peut guère revendiquer une quelconque appartenance belge des rois mérovingiens, dont l'évocation reste rapide dans les manuels scolaires. On fait certes allusion à l'un ou l'autre épisode pittoresque de l'histoire du VI<sup>e</sup> siècle en s'appuyant principalement sur Grégoire de Tours et, plus exactement, sur les fameux *Récits des temps mérovingiens* qu'Augustin Thierry fit paraître, sous forme de livre, en 1840. La période des VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, pour la Belgique, ne semble guère marquée que par les progrès de la christianisation (et de citer le roi Dagobert et saint Eloi, évêque de Noyon-Tournai, ou les efforts de missionnaires comme saint Amand et saint Remacle) et par la percée politique de la famille des Pippinides. C'est cette famille, à l'origine de la dynastie carolingienne, qui retiendra l'attention : considérée comme essentiellement mosane (alors qu'elle est aussi, - et surtout? - mosellane), on en décrit les figures de proue depuis Pépin "de Landen" dans la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle.

Pour glorifier les futurs Carolingiens, on embraie sur la légende des rois fainéants, légende créée à des fins politiques (préparer puis justifier le coup d'Etat de Pépin le Bref en 751) au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle et définitivement passée dans les esprits après la Vie

de Charlemagne, la *Vita Karoli* qu'Eginhard rédigea vers 830. On met en évidence la faiblesse du pouvoir central, on insiste sur la force des maires du palais, on raconte des épisodes illustres de la vie de Pépin "de Herstal", de Charles Martel (bataille de Poitiers contre les Arabes, 732), de Pépin le Bref (combat de Pépin, nouvel Hercule, contre un lion). On omet de mentionner l'échec du coup d'Etat de Grimoald en 656 pour se concentrer sur la figure de la sœur de celui-ci, sainte Gertrude, première abbesse de Nivelles. On cite les palais carolingiens de la Meuse (Herstal, Jupille) ou la présence fréquente de Pépin ou de Charles dans les Ardennes où ils aimaient chasser.

La légende des rois fainéants a été créée pour justifier le coup d'Etat de Pépin le Bref.

Pépin dit "de Landen" et Pépin dit "de Herstal" étaient présentés comme les ancêtres mosans de la dynastie carolingienne.



Ici une peinture de Louis Gallait, vers 1865, représentant *Pépin de Herstal* dans la Salle de séance du Sénat à Bruxelles (Copyright I.R.P.A.-K.I.K.).

De cet intérêt pour les Pippinides, on ne donnera ici qu'un indice, mais il est révélateur. Dans la décoration du Palais de la Nation, on trouve deux représentations de Pépin "de Herstal": une grande statue, due à Eugène Simonis, dans le péristyle du grand vestibule du Parlement (1845)<sup>(10)</sup>; un tableau de Louis Gallait parmi la série de quinze portraits qui ornent la salle de séance du Sénat<sup>(11)</sup>. Cet ensemble de tableaux avait été commandé à Louis Gallait en 1864, mais dès 1859 Charles Rogier en avait déjà envisagé la réalisation; le programme iconographique fut l'œuvre du baron Joseph Kervyn de Lettenhove à qui il avait été demandé de présenter une liste de quinze souverains qui, en vertu de leur rôle militaire, de leur œuvre législative ou de leur place comme protecteurs des arts et des sciences, pouvaient dignement présider aux destinées du Sénat<sup>(12)</sup>. Le premier des personnages retenus est Pépin de Herstal, "portant des braies sanglées de courroies, une cuirasse formée de plaques circulaires, un manteau ample flottant au vent et une cape de fourrure : casqué et puissamment armé d'un glaive et d'une lourde hache, il a une pose agressive qui confirme l'expression farouche de son visage"<sup>(13)</sup>; en Pépin, Kervyn a vu à la fois le fils de Begge et d'Anségise (et donc l'héritier des deux branches, mosane et mosellane, des Pippinides) et le maire du palais qui a imposé son autorité à la totalité du royaume franc, le premier "grand" Carolingien.

## Où est né Charlemagne?

De cette famille illustre, un héros se détache indiscutablement, d'autant plus nettement qu'il est également revendiqué par la France et par l'Allemagne<sup>(14)</sup>: Charlemagne, dont on veut établir - contre toute vraisemblance - qu'il est bien né sinon à Liège, au moins dans le pays mosan. La question avait été mise au concours à l'Académie Royale de Belgique; elle rebondit particulièrement à l'occasion de l'érection d'une statue de Charlemagne à Liège.

A plusieurs reprises en effet, l'Académie avait posé la question: "Charlemagne est-il né dans la province de Liège?"; en 1856, cinq mémoires furent déposés sur ce problème mais ne furent pas jugés satisfaisants du point de vue scientifique; en 1861, le mémoire couronné (dû à M. Hahn) concluait à l'impossibilité de donner une solution définitive et certaine. Il n'en reste pas moins que la plupart des historiens belges du XIXe siècle ont défendu l'idée d'une naissance dans un des palais de la Meuse; parmi les défenseurs du palais de Herstal, il faut relever le sculpteur Louis Jéhotte qui publia, avec André Van Hasselt, une monographie sur *Charlemagne et le pays de Liège*.

Louis Jéhotte avait, en 1855, proposé au conseil communal de Liège de lui offrir le modèle d'une statue équestre en bronze de Charlemagne; cette proposition, accep-

tée en 1860, fut suivie d'âpres polémiques sur l'emplacement exact que l'on donnait à la statue, qui ne sera inaugurée qu'en 1868 boulevard d'Avroy. Ce gigantesque monument se compose d'un piédestal néo-roman ou romano-byzantin, de la statue équestre proprement dite (où Charlemagne est représenté en législateur pacifique) et de six statuettes représentant les ancêtres mosans de Charles : ses parents (Berthe et Pépin le Bref), son grand-père Charles Martel, son arrière-grand-père Pépin "de Herstal", son aïeule Begge et son bisaïeul Pépin "de Landen", bref une sorte de généalogie sacrée.

On retrouve, fort logiquement, Charlemagne à une place d'honneur dans d'autres ensembles artistiques (comme la série de peintures du Sénat dues à Louis Gallait) ou dans nombre de manuels consacrés aux "héros belges". On y souligne bien des aspects connus de la personnalité mythique de Charlemagne : son sens de la justice, son amour des lettres et de l'enseignement, son rôle de conquérant et d'unificateur (de "pacificateur" ou de "civilisateur"), parfois sa fonction dans la christianisation de l'Europe. Un exemple, parmi d'autres, me semble significatif : "Continuant les efforts séculaires de sa famille et les longs travaux qu'elle a accomplis, (Charlemagne) absorbe en quelque sorte dans sa renommée la gloire collective de ses aïeux. (...) Après le conquérant vint le législateur et le grand roi; ses capitulaires sont l'expression d'une haute sagesse.(...) Ses ordres étaient partout respectés; il avait réglé avec équité la répartition de l'impôt (...). Un prince qui prenait ce soin de l'éducation de la jeunesse dans ses Etats, connaissait toute l'étendue des devoirs attachés à son rang; nul mieux que lui ne les a remplis avec conscience (...). L'Eglise, qui lui devait plus qu'à aucun autre souverain, le plaça au nombre de ses saints" <sup>(16)</sup>.

Aujourd'hui (et comme le révèle une récente série télévisée dont le texte fut écrit par Marcel Jullian), on préfère voir en Charlemagne le "père de l'Europe"...

On disait Clovis précurseur symbolique d'une première union entre Flamands et Wallons et né à Tournai.

Quant à Charlemagne, on le disait - contre toute vraisemblance - né dans le pays de Liège et héros belge. Aujourd'hui on voit en lui ... le père de l'Europe!



Ici la statue monumentale en bronze de *Charlemagne*, réalisé par Louis Jéhotte, vers 1865 pour le boulevard d'Avroy à Liège (Photo A.R.).

Notes

- 1 Pour un rapide panorama plus général, je me permets de renvoyer à A. DIERKENS, *Le Moyen Age dans l'art et la littérature belges du XIXe siècle*, Faculté Ouverte (Université de Liège), Liège, 1987. Pour avoir une idée de la place relativement modeste qu'occupent les Ve-VIIIe siècles dans l'illustration ou la peinture belge du XIXe siècle, voir T. VERSCHAFFEL, *Beeld en geschiedenis. Het Belgische en Vlaamse verleden in de romantische boekillustraties*, Brepols, Turnhout, 1987 et J. OGONOVSKY, *La peinture monumentale d'histoire dans les édifices civils en Belgique (1842-1923)*, 4 vol., thèse de doctorat inédite, Université Libre de Bruxelles, 1994.
- 2 Pour replacer les idées de Pirenne dans leur contexte, voir H. HASQUIN, *Historiographie et politique. Essai sur l'histoire de Belgique et la Wallonie*, Charleroi, 1981. Sur la frontière linguistique dans les manuels scolaires ("Flamands, Wallons, ce ne sont là que des prénoms. Belge est notre nom de famille" etc.), voir J.-J. HOEBANX, *L'histoire de Belgique dans quelques manuels scolaires*, dans H. HASQUIN éd., *Histoire et historiens depuis 1830 en Belgique*, in *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1981, p. 61-80.
- 3 Pour un aperçu de la manière actuelle dont les historiens voient la période mérovingienne et pour une importante bibliographie d'orientation, voir S. LEBECQ, *Nouvelle histoire de la France médiévale, I. Les origines franques (Ve-IXe siècles)*, Seuil, Paris, 1990 ou I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms, 450-751*, Longman, Londres-New York, 1994.
- 4 Sur cette question, je renvoie au livre magistral (mais tendant à l'hyper-critique et, sur bien des points, devant être revu à la lumière des découvertes archéologiques récentes) de J. STENGERS, *La formation de la frontière linguistique en Belgique ou de la légitimité de l'hypothèse historique*, Latomus, Bruxelles, 1959. Pour un exposé des hypothèses actuelles, voir A. JORIS, *Du Ve au milieu du VIIIe siècle : à la lisière de deux mondes*, Fondation Charles Plisnier, Bruxelles, 1967, dont une partie a été réimprimée sous le titre *D'où vient la frontière linguistique?*, Malmédy, 1989.
- 5 Sur tout ceci, surtout H. ROOSENS, *Het probleem der Frankische begraafplaatsen*, dans *Feestbundel H.J. Van de Wijer*, Louvain, 1944, t. II, p. 303-332.
- 6 *Annales de la F.A.H.B.*, IV : *Charleroi 1888*, t. I (Bruxelles, 1889), p. 185-197.
- 7 Pour une tentative infructueuse de faire représenter Clovis au Sénat, voir S. LE BAILLY DE TILLEGHEM, *Louis Gallait (1810-1887). La gloire d'un romantique*, Crédit Communal, Bruxelles, 1987, p. 33, n. 116. Sur Clovis et la France, voir par exemple C. AMALVI, *Le baptême de Clovis. Heurs et malheurs d'un mythe fondateur de la France contemporaine, 1814-1914*, dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 147, 1989, p. 583-610.
- 8 Pour d'autres exemples tournaisiens, voir S. LE BAILLY DE TILLEGHEM, *Le cortège historique du 20 septembre 1874 à Tournai*, dans *Autour de la ville en Hainaut. Mélanges (...) Jean Dugnoille et René Sansen*, Ath, 1986, p. 601-619 ou L. JARDEZ, *Les Géants de Tournai et leur suite*, Société Royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai, Tournai, 1986, p. 63-70.
- 9 Sur ce (médiocre) roman de Conscience, voir V. FRIS, *De bronnen van de historische romans van Conscience*, Anvers, 1913, p. 52-53.
- 10 Ch. JORDENS-LEROY, *Un sculpteur belge du XIXe siècle. Louis-Eugène Simonis*, Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 1990, p. 90-91.
- 11 S. LE BAILLY DE TILLEGHEM, *Louis Gallait*, op. cit., p. 217-218.

- 12 Sur cet ensemble, voir L. SOMERHAUSEN et W. VAN DEN STEENE, *Le Palais de la Nation*, Bruxelles, 1981, p. 213-222.
- 13 S. LE BAILLY DE TILLEGHEM, *Louis Gallait*, op. cit., p. 217.
- 14 Sur Charlemagne dans l'art belge du XIXe siècle, éléments dans A. DIERKENS, *Le Moyen Age dans l'art belge du XIXe siècle, I. La statue équestre de Charlemagne par Louis Jéhotte (Liège, 1868)*, dans *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie (de l'Université Libre de Bruxelles)*, IX, 1987, p. 115-130. A compléter, notamment, par L. SAURMA-JELTSCH, *Karl der Grosse als vielberufener Vorfahr. Sein Bild in der Kunst der Fürsten, Kirchen und Städte*, Thorbecke, Sigmaringen, 1994.
- 15 S. LE BAILLY DE TILLEGHEM, *Louis Gallait*, op. cit., p. 219-220.
- 16 *Les gloires de la Belgique*, Lebègue, Bruxelles, s. d. Mais, à dire vrai, on retrouve exactement les mêmes clichés dans des ouvrages récents comme Jo GERARD, *Charlemagne, empereur des Belges*, Belgia 2000, Bruxelles, 1986.

